

Subventions de sensibilisation et de promotion : Promotion de la santé mentale en milieu de travail

La Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) a le grand plaisir d'offrir aux laboratoires cliniques, organisations des soins de santé et programmes de formation agréés une troisième opportunité d'appuyer la sensibilisation et la promotion du mieux-être mental dans la profession de laboratoire médical par le financement de subventions pour :

- un événement novateur de sensibilisation envers la santé mentale;
- la création et la distribution de produits de santé mentale; et/ou
- les efforts de représentation visant à promouvoir la santé mentale.

Exemples : Animez un événement de sensibilisation envers la santé mentale dans votre labo, créez une présentation par affiches sur la santé mentale et placez-la dans un endroit hautement visible de votre hôpital et labo, organisez une réunion d'équipe axée sur la santé mentale, invitez un conférencier pour un dîner-causerie, participez à une campagne de sensibilisation envers la santé mentale pour encourager l'amélioration de la santé mentale en laboratoire. N'oubliez pas aussi de promouvoir l'importance de votre profession!

On s'attend à ce que les fonds fournis par ces subventions permettent de contribuer à améliorer la santé mentale des professionnels de laboratoire médical sur le plan local, provincial et/ou national, grâce à des activités créatives de promotion et de sensibilisation.

Financement

Un total de QUATRE subventions de 500 \$ CA chacune seront accordées.

Une des subventions sera décernée à un(e) candidat(e) d'un programme de formation agréé pour adjoints de laboratoire médical (ALM) et technologistes de laboratoire médical (TLM). Il est possible que d'autres programmes de formation se voient recevoir une autre subvention; cependant, seulement une subvention sera réservée.

Conditions des subventions

- Le demandeur principal se verra accorder jusqu'à une subvention. Les récipiendaires antérieurs ne peuvent pas présenter de demande dans l'année suivant celle de l'obtention de leur subvention.
- Le demandeur principal doit être membre courant en règle de la SCSLM.
- Le demandeur principal doit être un employé d'un programme de formation agréé canadien en science de laboratoire médical (ALM et/ou TLM) ou d'une organisation agréée de santé (qui emploie des professionnels de laboratoire médical). Le financement sera versé au programme de formation ou à l'organisation de santé (la répartition interne aux demandeurs de la subvention doit se faire, au besoin, à l'échelle locale).

- Le projet d'assurance qualité doit décrire clairement comment il contribue à accroître la sensibilisation ou la promotion de la santé mentale dans les domaines visés.
- Le financement doit être utilisé avant le 11 octobre 2019, peu importe le calendrier du projet global ou de l'événement.
- La SCSLM publiera une annonce de votre projet ou événement le 10 octobre 2019 dans ses voies de communication, en appui de la Journée mondiale de la santé mentale animée par l'Organisation mondiale de la Santé.
 - Des événements organisés à l'interne doivent avoir lieu le 10 octobre, dans la mesure du possible. Des événements organisés à l'externe, comme une campagne de sensibilisation par un organisme sans but lucratif, peut avoir lieu avant le 10 octobre 2019.
 - Des mises à jour en direct sont nécessaires pour les réseaux sociaux de la SCSLM, contenant au moins trois photos et trois citations de la demande principale au cours de l'événement.
 - Les projets peuvent être élaborés avant le 10 octobre. On devrait s'efforcer de diffuser les renseignements le 10 octobre.
- Une attention particulière sera accordée aux projets ou aux événements de nature créative et qui atteignent de nombreux intervenants associés à la profession de laboratoire médical (c.-à-d., sous-disciplines, étudiants, autres laboratoires, etc.).

Critères d'évaluation

Chaque soumission sera traitée et évaluée par le comité du bien-être de la SCSLM. L'équipe de direction et le chef de projet pour l'initiative concernant la santé mentale ne seront pas impliqués dans la prise de décisions.

Chaque soumission sera examinée par les membres du comité. On obtiendra un avis unanime quant aux récipiendaires selon des critères d'évaluation et le degré de succès des efforts de sensibilisation ou de promotion de la santé mentale, la qualité de l'événement ou du projet, et la probabilité d'achèvement du projet ou de l'événement dans les délais prévus. On ne passera pas en revue les demandes incomplètes.

Dates limites de soumissions

Toute soumission doit être reçue le ou avant le vendredi 13 septembre 2019. On ne fera une exception à cette date limite que dans des circonstances exceptionnelles telles que déterminées par le comité du bien-être.

Les résultats seront annoncés sur le site Web de la SCSLM et les récipiendaires recevront un courriel direct le 17 septembre 2019.

Veillez envoyer les soumissions à Miriam Gracey à miriamg@csmls.org.

Questions : Si vous avez des questions au sujet du processus de présentation des demandes, veuillez communiquer avec Laura Zychla, chercheuse à la SCSLM, à research@csmls.org.

Subvention en simulation et stages cliniques

Formulaire de demande

Date limite : Le vendredi 13 septembre 2019. Présentez la demande finale et toutes les signatures à miriamg@csmls.org.

Partie I : Coordonnées du demandeur principal

Prénom	Nom de famille	Titre de poste	N° SCSLM

Division/ Organisation *	Téléphone	Courriel
Adresse postale		

** Le financement des subventions sera alloué à l'employeur selon la section de l'organisation ci-dessus. Les chèques ne seront pas émis aux individus ni aux divisions.*

Partie II : Coordonnées des personnes-ressources supplémentaires :

Nom complet	Organisation	Rôle dans le projet

Partie III : Description du projet et de la recherche

1. **Veillez choisir le type de demande :** Projet ou Événement

Pour l'événement, veuillez préciser le lieu :

2. **Donnez un résumé du projet proposé ou de l'événement, y compris (entre autres) les objectifs, les dates pertinentes/l'échéancier, les personnes impliquées, les résultats prévus.** (500 mots)

3. **Qui participera au projet ou à l'événement et/ou en tirera des avantages?** (50 mots)

- 4. Quels sont les avantages liés à la santé mentale entraînés par votre projet/événement? (100 mots)**

- 5. Comment affectera-t-on le financement de la subvention? (200 mots)**

Partie IV : Approbation de l'employeur

À titre d'employeur de _____ (demandeur principal), je soutiens cette demande. Notre organisation encourage son engagement et lui accorde le temps nécessaire pour permettre l'accomplissement des tâches à cet égard.

Nom en lettres moulées

Signature

Titre de poste
(ex., gestionnaire, PDG, directeur)

Date

Nom de l'organisation

Partie V : Déclaration de la personne-ressource principale

En présentant cette demande, vous acceptez que toutes les personnes dont les coordonnées apparaissent dans la demande ont consenti à leur participation à l'événement ou au projet, et ont autorisé l'utilisation des photos et citations requises par la SCSLM. Les produits ou services entraînés par la réception des fonds de subvention sont autrement la propriété des organisations respectives.

Cette demande a été révisée et présentée au nom de toutes les personnes dont les coordonnées apparaissent dans la demande. J'accepte que le financement accordé à mon organisation soit versé avant la fin de septembre 2019 pour être utilisé avant le 11 octobre 2019. Dans le cas où le financement n'est pas utilisé ou sert à des fins autres que celles du contexte du projet ou de l'événement décrit dans cette demande, le demandeur principal assume la responsabilité au nom de l'organisation de rembourser la subvention à la Société canadienne de science de laboratoire médical.

Nom en lettres moulées

Signature

Titre de poste

Date